



Persorama
8957 Spreitenbach
056/ 401 51 91
www.persorama.ch

Medienart: Print
Medientyp: Fachpresse
Auflage: 5'501
Erscheinungsweise: 4x jährlich

Themen-Nr.: 32.10
Abo-Nr.: 1078475
Seite: 65
Fläche: 37'488 mm²

706.020

Manque d'innovation dans le domaine des ressources humaines

Prix de l'innovation RH 2011

Lancé par le CRQP (Formation en ressources humaines), le prix sera décerné en février prochain. Il récompensera une entreprise pour sa performance dans un domaine où l'inventivité est jugée sous-exploitée.

Le prix de l'innovation RH, qui récompensera «une entreprise ayant développé et mis en place, au cours des cinq dernières années, une politique, une prestation et/ou un processus ressources humaines dont le caractère novateur est manifeste», entend servir de stimulant pour le domaine des ressources humaines. Une démarche nécessaire selon Serge Mimouni, président du CRQP: «Au niveau RH, la dynamique de l'innovation n'est pas suffisamment développée. Les ressources humaines se cantonnent bien souvent à des activités administratives, sans être force de proposition. Ou, lorsque les services RH sont innovants, cela n'est ni connu de la communauté des professionnels RH, ni du grand public.»

Le prix de l'innovation a donc pour objectif de leur «faire connaître les nouveautés dans le domaine de la gestion RH» afin de «contribuer à la mise en œuvre de nouveaux concepts de management et, par ce biais, au développement des entreprises», explique Serge Mimouni. Entendez par là que la mise en place de nouveaux modèles de gestion du personnel permet de développer les compétences des collaborateurs. De par leurs aptitudes accrues, ces derniers apporteront de la valeur ajoutée à la société, traduite entre autres par de meilleures prestations et un chiffre d'affaires en hausse. «Le capital humain est le seul à ne pas figurer au bilan des entreprises, pourtant il s'agit du paramètre le plus important», affirme le président du CRQP.

Évaluations selon quatre axes

La pertinence en matière d'innovation des dossiers de candidature présentés est analysée d'après les critères suivants: l'«aspect novateur du concept», la «contribution au développement et à la valorisation du personnel», la «performance accrue que la mise en œuvre du concept a amené à l'organisation» et le fait qu'il s'agisse d'un «projet durable, socialement responsable».

Le délai de remise des dossiers est fixé au 15 décembre 2010 et Serge Mimouni invite les entreprises basées en Suisse romande à participer. «L'année passée, quinze d'entre elles ont pris part à l'événement. C'est un bon début mais nous souhaiterions en avoir plus à l'avenir. Dans ce but, nous avons l'intention de faire plus de pub, en invitant par exemple les trois finalistes au prochain Salon RH», déclare-t-il.

À noter que la variété des domaines d'activité représentés – secteur privé, public, industrie, multinationales – lors de la première édition est un autre motif de satisfaction pour le président du CRQP.

Son jugement est plus nuancé quant aux présentations examinées, d'où les mesures suivantes pour 2011: «Cette fois, nous allons demander aux participants de bien mesurer l'impact, la valeur ajoutée de leur concept. Une synthèse des bonnes pratiques sera aussi demandée», indique Serge Mimouni.

Datum: 21.12.2010

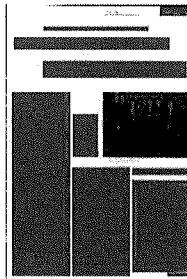
persorama



DT01

Persorama
8957 Spreitenbach
056/ 401 51 91
www.persorama.ch

Medienart: Print
Medientyp: Fachpresse
Auflage: 5'501
Erscheinungsweise: 4x jährlich



Themen-Nr.: 32.10
Abo-Nr.: 1078475
Seite: 65
Fläche: 37'488 mm²

706.020

Laurent Tornare (à g.), lauréat du HR Innovation Award, et le jury, Orbe (VD), le 14 janvier 2010. «Quant aux retombées du prix, elles ont surtout été ressenties à l'interne.»



Bild: CRPA

Le Centre Nestlé PTC Orbe primé affiche des «taux d'absentéisme, d'accidents et de rotation du personnel désormais nettement inférieurs à la moyenne nationale». Lors de l'édition précédente, le Centre Nestlé PTC à Orbe a été récompensé «pour un concept de gestion qui allie santé, sécurité et environnement», affirme Serge Mimouni. Un article de Cyril Jost, paru dans *Bilan*, mentionne qu'il s'agit de la «promotion d'initiatives wellness assurée par une soixantaine d'animateurs dans leurs départements respectifs». Cette démarche semble avoir tout son sens puisque le site urbigène

Quant aux retombées, elles ont surtout été ressenties à l'interne. «J'ai appris que le Centre d'Orbe recevait des invitations de la part d'autres sites Nestlé pour présenter son concept», relate Serge Mimouni. Sans oublier que l'obtention de ce prix est «bonne pour l'image de l'entreprise».

Ludovic Pillonel

ARGUS 
MEDIENBEOBACHTUNG

Medienbeobachtung
Medienanalyse
Informationsmanagement
Sprachdienstleistungen

ARGUS der Presse AG
Rüdigerstrasse 15, Postfach, 8027 Zürich
Tel. 044 388 82 00, Fax 044 388 82 01
www.argus.ch

Argus Ref.: 41017574
Ausschnitt Seite: 2/2
Bericht Seite: 5/8